

Titre : La solidarité au cœur du mouvement des circuits courts alimentaires en Turquie : entre normes écologiques alternatives et visées socio-culturelles et socio-économiques

Auteur : Olivier Gajac – Chercheur associé au Centre Émile Durkheim de Bordeaux

Email : gajac.olivier@yahoo.fr

Résumé

Cet article¹ s'intéresse à l'émergence des circuits courts alimentaires (CCA) en Turquie au regard des politiques environnementales et des acteurs de la société civile environnementaliste des années 1990. Malgré l'implication de certaines municipalités et organisations de la société civile environnementaliste, les politiques économiques en Turquie depuis la République turque jusqu'au gouvernement du Parti de la justice et du développement (AKP) s'inscrivent dans une conception industrielle et extrativiste impactant l'environnement et le cadre de vie des citoyens. Le rôle des mobilisations sociales à l'échelle locale et des organisations de la société civile environnementaliste en lien avec la puissance publique et le marché semble peu enclin à un changement de modèle économique, et plus particulièrement, de modèle de production, distribution et consommation agro-industriel. De la sorte, nous verrons tout d'abord que les CCA seraient en mesure, à travers une solidarité réticulaire et un fonctionnement auto-gestionnaire, de promouvoir des normes non institutionnelles alternatives de produits agricoles écologiques en faveur d'un mode de production agricole et de pratique de consommation soutenable. Ensuite, les CCA dans la mise en place d'une gouvernance civique sont à même d'internaliser des effets des externalités des politiques conservatives et néo-libérales du gouvernement en poursuivant des finalités multidimensionnelles.

¹ Working Paper présenté à la 8ème conférence internationale de recherche en économie sociale « Social Solidarity Economy and the 2030 agenda : inclusive and sustainable development through innovative social practices », San José (Costa Rica), 8-10 septembre 2021.

Abstract

This article examines the emergence of short food circuits (SFCs) in Turkey in relation to environmental policies and environmental civil society actors in the 1990s. Despite the involvement of some municipalities and environmental civil society organisations, economic policies in Turkey from the Turkish Republic to the Justice and Development Party (AKP) government have been based on an industrial and extractivist conception that impacts on the environment and the living environment of citizens. The role of social mobilisations at the local level and of environmental civil society organisations in relation to public power and the market seems to be reluctant to change the economic model, and more specifically, agro-industrial production, distribution and consumption model. In this way, we will see first of all that the SFCs would be able, through reticular solidarity and self-management, to promote alternative non-institutional standards of ecological agricultural products in favour of a sustainable mode of agricultural production and consumption practice. Secondly, SFCs in the implementation of civic governance are able to internalise the effects of the externalities of conservative and neo-liberal government policies by pursuing multidimensional goals.

Introduction

Les circuits courts alimentaires (CCA) sont un phénomène d'ampleur un peu partout dans le monde. Les raisons de ce mouvement sont multiples ; conséquences des politiques agricoles de la monoculture et pollution de l'environnement au Japon; système productiviste agricole aux États-Unis conduisant à la réduction du nombre d'agriculteurs (Lagane, 2011); maintien d'une petite agriculture en France (Olivier et Coquart, 2010) associé aux scandales et fraudes de l'industrie agro-alimentaire (Prévost, 2014). De nombreuses initiatives vont voir le jour pour rapprocher les consommateurs

des producteurs et permettre une meilleure accessibilité aux produits locaux, mais aussi pour répondre à de multiples préoccupations environnementales et au maintien d'une petite agriculture.

De la même façon, on voit apparaître cette dernière décennie en Turquie une multitude d'initiatives citoyennes telles que les communautés de consommateur, les coopératives de consommateur, des jardins urbains, mais aussi l'implication récente de municipalités concernant l'attente de citoyens urbains à accéder à des produits alimentaires sains. Ces initiatives citoyennes se distinguent de l'engagement environnementaliste des années 1990 et des organisations de la société civile impliquées de manière plus institutionnelle dans la politique gouvernementale et/ou en faveur du processus transitionnel du secteur privé. Une des principales caractéristiques qui expliqueraient que nous sommes face à l'émergence d'un autre répertoire d'action, c'est qu'elles portent davantage une critique externe (Dubuisson-Quellier, 2009) à la politique gouvernementale et au marché.

Sous cet angle, nous pouvons avancer l'idée que ces CCA émanant de citoyens adoptent le statut d'acteur économique en se référant au concept de nouveaux mouvements sociaux économiques (Gendron, 2001) pour se saisir d'enjeux économiques. Néanmoins, ils ne se limiteraient pas à internaliser de façon multidimensionnelle les externalités négatives de l'économie néo-libérale, ils seraient aussi producteurs de nouvelles normes écologiques. De fait, leur statut d'acteur économique leur permet d'établir des modèles d'autogestion ayant une altérité à la puissance publique et au marché plus ou moins forte du fait qu'il leur octroie une autonomie de projets et d'activités. Dans ce sens, les enjeux que soulèvent ces initiatives autour de la souveraineté alimentaire et de l'accès à des produits sains trouveraient une

déclinaison dans la promotion d'une transition écologique des modes de production agricole et de consommation alimentaire.

À ce propos, il s'agit plus d'un élan citoyen enclin à opérer des changements pratiques des modes de production agricole et des pratiques de consommation. Il est bien évident que ce mouvement critique externe à la puissance publique et au marché se positionne comme une alternative et qu'il serait dans un rapport dissymétrique aux politiques gouvernementales, aux municipalités, aux chambres professionnelles voire aussi aux organisations de la société civile au regard de leur logique d'action institutionnelle. Outre le fait que les organisations de la société civile en Turquie ont été régulièrement inféodées aux enjeux idéologico-politiques entre les modernes et les conservateurs (Gajac et Pelek, 2020, p.17; Gajac, 2018, p.155), le modèle de soutenabilité que proposent ces CCA inclut également de multiples finalités liées aux questions d'inégalités sociales et économiques, de droits, de libertés et du développement territorial.

En Turquie, on trouve aujourd'hui une littérature conséquente sur les questions environnementales, les politiques environnementalistes et régionales (Adaman, Akbulut et Arsel, 2020; Köne et Kurtuluş, 2019; Bayraktar, 2017; Kadirbeyoğlu, 2017; Yalçın-Riollet, 2016; Darmawan et Yeşilbaş, 2016), le développement durable et territorial (Yildirim, 2017), la transition alimentaire et énergétique (Hamzaoğlu, 2018; Turan et Günoğan, 2017; Kaygusuz et Kaygusuz, 2002). De la même façon, il existe des publications sur les acteurs de la société civile environnementaliste (Özler et Obach, 2018; Kadirbeyoğlu et Konya, 2017; Paker et *al.*, 2013), les mobilisations sociales (Toumarkine, 2005; Seni, 2017) et les initiatives alternatives solidaires (Gajac et Pelek 2020, 2019; Pelek et Gajac, 2020). Toutefois, la question des CCA a été peu traitée, et sous la perspective de la soutenabilité, les recherches sont absentes.

Les politiques environnementales et les organisations de la société civile en Turquie

La thématique environnementale en Turquie est apparue dans les années 1990 (Yıldırım, 2017, p.14; Toumarkine, 2005, p.69). Au regard des conférences internationales, la Turquie est très peu impliquée jusqu'au Sommet de Rio de 1992 et n'a pas dans les années 1990 mis en place de politique de développement durable (Yalçın-Riollet, 2016, p.156). Bien qu'elle soit signataire de l'Agenda 21, l'absence d'un programme à l'échelle nationale n'empêche ni certaines municipalités de saisir ce dispositif en faveur du développement durable (Yalçın-Riollet, 2016, p.156), ni les organisations de la société civile à faire surface dans l'agenda politique (Bikmen et Meydancıoğlu, 2006, p.36) et à se renforcer sur le champ environnemental (Özler et Obach, 2018, p.311; Paker et *al.*, 2013, p.764).

Au cours de cette même période, les politiques néolibérales engagées dans les années 1980 vont connaître leur première limite du fait que des mobilisations sociales vont apparaître dans les années 1990 à Bergama, Çamlıhemşin, Akkuyu et Istanbul afin de s'opposer à des projets d'exploitation des ressources naturelles, mais aussi à des projets de centrales hydro-électriques et nucléaires (Toumarkine, 2005, p.69-70). De fait, on voit apparaître une société civile locale qui tente d'interpeller le gouvernement pour prendre en compte les externalités négatives sur le cadre de vie, l'environnement et la santé publique des habitants. Ces contestations locales sont plutôt des critiques internes aux politiques publiques, car elles ne remettent pas en cause le modèle des politiques économiques.

À cet égard, si les habitants s'organisent localement avec des chambres professionnelles et l'appui d'ONG internationales pour s'opposer à des politiques d'« extractivisme » (Svampa, 2017, p.35) de ressources naturelles et de projets

industriels, ils soutiennent la conception d'une croissance économique. De 1961 à 1979, la politique économique turque suit un développement centralisé de son activité économique industrielle. L'une des raisons de cette ambiguïté entre les impacts environnementaux à l'échelle locale et l'acceptation de la valeur économique comme modèle de progrès trouve son origine dès la naissance de la République turque (Adaman, Akbulut et Arsel, 2020, p.3). De la sorte, les politiques économiques en Turquie ont toujours conçu le développement économique sous le prisme de la création de richesse afin d'égaliser les pays occidentaux. À cet égard, il faudra attendre le 7ème plan quinquennal de cette planification économique de 1996-2000 pour voir apparaître la notion de développement durable (Yıldırım, 2017, p.88) dans la mise en œuvre des politiques publiques.

Quant aux organisations de la société civile, elles semblent davantage institutionnalisées aux finalités de la puissance publique et du marché. Alors que la société civile porte en elle une dimension plus socio-politique que socio-économique (Demoustier et Richez-Battesti, 2010, p.10), en Turquie, la dimension socio-politique a été plus ou moins réduite en raison d'un contexte politique répressif depuis les années 1980, mais aussi par la limitation constitutionnelle des droits et des libertés d'association. En référence aux notions d'associations de service et de plaidoyer (Ben Néfissa citée par Sadik, 2015, p.291), les organisations de la société civile en Turquie auraient adopté une logique de service dans le cadre de leur collaboration à l'État, c'est-à-dire, d'information et de sensibilisation de l'opinion publique. Cette logique de service n'inclut quasiment pas de logique de plaidoyer, même si les organisations de la société civile peuvent rejoindre des mobilisations sociales, car elle les exposerait à des conséquences politiques et administratives (Paker et *al.*, 2013, p.767). Ce rapport à la puissance publique trouve un écho identique auprès du secteur privé qui tend lui aussi à

intégrer des normes éthiques, sociales et environnementales dans la transition de leur modèle entrepreneurial de type responsabilité sociale, car les acteurs économiques sont sensibles au fait que leur partenariat avec les organisations de la société civile ne revête pas une trop forte dimension socio-politique au regard de la puissance publique (Paker *et al.*, 2013, p.771-772).

Que l'on parle des rapports de la société civile avec la puissance publique et le secteur privé, on peut mentionner l'idée que leur encastrement institutionnel sous le prisme du développement durable n'a en soi pas remis en cause un modèle de production, distribution et consommation impactant l'environnement. Les effets des politiques économiques libérales avec l'arrivée au pouvoir de l'AKP dans les années 2000 ne va pas conduire à des changements majeurs en termes d'impacts environnementaux (Adaman, Akbulut et Arsel, 2020, p.3). Au contraire, les politiques gouvernementales vont amplifier les effets du capitalisme dans l'espace urbain, sur l'environnement et le cadre de vie des citoyens. Associé à la fois à une recentralisation des décisions et à une politique de ré-hiérarchisation des territoires (Massicard, 2014, p.8) au détriment des échelons décentralisés et d'une démocratie participative dans la mise en œuvre des politiques publiques, le mandat de l'AKP sera confronté à un mouvement social d'une ampleur conséquente lié au parc de Gezi d'Istanbul.

Si la nature de la contestation est la défense du parc de Gezi, ce mouvement social va se transformer en une opposition gouvernementale et réclamer davantage de démocratie et de respect des différences et des libertés du fait que depuis 2011, le discours politique de l'AKP est devenu de plus en plus partisan en mettant en avant des valeurs conservatrices. Cette protestation va s'étendre à toute la Turquie, dans d'autres régions ou villes où les politiques publiques tendent à opérer une rénovation urbaine, des mégaprojets, et/ou à s'attaquer à des symboles de la laïcité. Ici, on voit apparaître

une nouvelle société civile moins institutionnalisée et moins organisée, détachée des organisations de la société civile (syndicats, chambres professionnelles, associations, fondations) (Gajac et Pelek, 2020, p.18), et en retrait par rapport à l'opposition classique de la vie politique entre les modernes et les conservateurs, qui va se saisir des enjeux écologiques. De fait, si les contestations se poursuivent toujours sous le répertoire d'action des manifestations et des grèves, elles tendent à devenir plus pragmatiques à travers un engagement au quotidien de citoyen.

Cet engagement s'appuie sur le statut d'acteur économique formel et informel et correspond aux caractéristiques de l'engagement contemporain mettant en avant l'agir, l'horizontalité, le consensus, la singularité, la distanciation des institutions représentatives. L'un des résultats est la création de communautés et coopératives de consommateurs, de jardins urbains. Depuis les années 2005, leur nombre s'est accru et davantage encore après le mouvement social du parc de Gezi en se basant sur un principe de réciprocité. Par conséquent, ce fait associatif tend à confirmer l'idée qu'il existe un lien entre mouvement social et économie solidaire (Bucolo, Laville et Pleyers, 2017, p.7-31).

Cette entraide ou réciprocité tend à suivre une phase de développement et de consolidation (Gardin, 2006, p.27 et p.76). Ce sont les types de réciprocité d'une gouvernance civique qui seraient en mesure de mettre en place un modèle soutenable et accessible de production agricole et de consommation alimentaire. Ces initiatives de CCA ont bien une visée économique en faveur d'un modèle soutenable de production agricole, et elles ont également tendance à prendre en compte des enjeux culturels tels que les questions d'identité, de genre et d'écologie. De la sorte, les enjeux économiques et culturels sont étroitement liés à travers ces initiatives (Bucolo, Laville et Pleyers, 2017, p.13). Par conséquent, notre analyse cherchera à démontrer que les CCA instituent

de façon solidaire et dissymétrique à l'État et au marché des normes de soutenabilité et d'accessibilité multidimensionnelle.

Cet article s'appuie sur une approche qualitative de plusieurs terrains d'enquête et techniques d'enquête entre 2018 et 2019. Nous avons réalisé 18 entretiens semi-directifs et échangé avec six initiatives lors de deux ateliers. En 2018, dans le cadre d'une recherche sur *L'économie solidaire² en Turquie* nous avons effectué les deux premiers entretiens semi-directifs dans deux villes (Ankara, Istanbul), et nous avons eu recours à la méthode d'intervention sociale à travers l'organisation de deux ateliers sur l'économie solidaire où six acteurs de plusieurs villes (Ankara, Istanbul, Hopa, Hatay, Dersim) sont intervenus.

Nous avons poursuivi notre réflexion des CCA en octobre 2018 dans le cadre d'un projet sur *Les circuits courts alimentaires et les impacts des produits chimiques sur la biodiversité en Turquie³* dans le but de construire avec les acteurs eux-mêmes des guides d'entretien et des questionnaires sur quatre axes (coopérative/communauté, consommateur, producteur et institutionnel). Nous avons ainsi pu réaliser en mars 2019 une autre série d'entretiens semi-directifs⁴ dans les villes d'Adana et de Mersin où nous avons rencontré trois communautés de consommateurs, un *bostan* et trois producteurs.

Enfin, nous avons approfondi dans le cadre du Centre de recherche en science sociale du département de sociologie de l'Université Galatasaray notre réflexion sur les coopératives de consommateurs, de producteurs et les coopératives de développement au cours de l'été 2019 avec la collaboration de Bora Bayrak qui a réalisé son stage dans le cadre de son cursus de licence. Dans cette phase, nous avons encore effectué neuf entretiens semi-directifs dans plusieurs villes (Çanakkale, Bursa, Hopa, Dersim, et plusieurs quartiers d'Istanbul).

2 Projet de recherche financé par l'AUF Europe central et orientale avec la collaboration de Selin Pelek.

3 Projet soutenu par SGP-PNUD Turquie.

4 Entretiens réalisés en collaboration avec Kerem Arslan de l'Université de Gediz.

Au regard de ces éléments, nous aborderons la dimension solidaire comme élément central du mouvement des CCA en faveur de modes de productions et de pratiques de consommations soutenables. Ensuite, nous montrerons que les CCA sont en mesure d'institutionnaliser solidairement des normes non institutionnelles alternatives en termes de produits écologiques. Enfin, nous verrons que ce mouvement des CCA promeut une soutenabilité civique aux finalités multidimensionnelles.

La solidarité au cœur du mouvement des CCA

À travers cette partie, nous souhaitons mettre en évidence que la solidarité est au cœur d'un processus de transformation sociale autant chez les individus, les initiatives solidaires qu'au sein du paysage des acteurs de la société civile environnementaliste. Lorsque nous parlons de solidarité, il s'agit plus particulièrement des notions d'entraide ou de réciprocité (Haeringer, 2002, p.37-38, Gardin, 2006, p.48-62). À cet égard, cette réciprocité tend à se rapprocher des formes d'engagement contemporain en reposant sur un principe de démocratie, de fonctionnement horizontal, de respect des différences dans le collectif et de distanciation aux institutions représentatives classiques.

Tout d'abord, l'engagement solidaire apparu après le mouvement social du parc de Gezi part d'un vécu éprouvé par les manifestants eux-mêmes que l'entraide est un ressort de résistance à un déficit démocratique et à des injonctions politiques de normes sociales et culturelles, mais aussi de dépassement des injustices sociales et économiques que le marché tend à imposer. Cette solidarité est urbaine et elle apparaît dans la continuité du mouvement social du parc de Gezi à travers des solidarités de quartier et des forums (Türkmen, 2016, p.119 et 124) au sein desquels les citoyens débattent de multiples enjeux (sécurité alimentaire, démocratie, femmes, etc.). Il ressort de ce processus que les mouvements sociaux trouvent une continuité dans des engagements solidaires. Ainsi, nous observons une transition dans les répertoires d'action avec la

création des initiatives formelles et informelles dans les quartiers. Il s'opère une rupture dans le sens où les citoyens établissent d'autres rapports à eux, vis-à-vis des autres et de la société (Sue, 2016, p.25).

De fait, le répertoire d'action de l'engagement tend à évoluer et à adopter le statut d'acteur économique, mais les contestations se poursuivent sous les répertoires de l'action collective classique avec des manifestations, des grèves et des *sitting*. Cet engagement en tant qu'acteur économique conduit à une action plus organisée horizontalement et démocratique en termes de fonctionnement, qui distingue les CCA des autres acteurs de la société civile environnementaliste, mais aussi des acteurs de l'économie sociale tels que les coopératives. En Turquie, la dimension socio-politique des coopératives agricoles était quasi absente et les activités mises en œuvre étaient déterminées institutionnellement par les impératifs de la puissance publique et du marché en faveur d'un productivisme relayé par la médiation des organisations professionnelles représentatives. Les CCA se démarquent de ces dernières très nettement en s'inscrivant dans le registre des nouveaux mouvements sociaux économiques pour porter une critique externe et pour être plus autonome en termes de fonctionnement vis-à-vis de la puissance publique et du marché. Cette particularité organisationnelle des CCA reposant sur un projet démocratique d'individus libres et volontairement associés leur octroie une forte autonomie de projet et une liberté de déterminer leur activité.

Cette nouvelle citoyenneté à l'initiative d'organisation autonome démocratiquement, ayant le souci d'accéder à une nourriture saine innove face aux enjeux environnementaux et de souveraineté alimentaire en créant des modèles économiques caractérisés par une phase de développement et de consolidation. Ainsi, les initiatives d'économie solidaire d'hybridation des ressources font appel dans la

phase de développement à des ressources non monétaires et dans la phase de consolidation à des ressources marchandes (Gajac et Pelek, 2020, p.19). Reposant à la fois sur le bénévolat et la vente de produits agricoles, ces initiatives cherchent à rapprocher les consommateurs des producteurs en éliminant les intermédiaires (Gajac et Pelek, 2020, p.19-20). Ce type de modèle civil-marchand vise pour les parties prenantes à promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement, un prix juste pour les agriculteurs et une alimentation plus saine pour les consommateurs (Gajac et Pelek, 2020, p.20). Elles tendent à mettre en place une réciprocité multilatérale, basée sur la confiance, qui implique les acteurs des CCA (consommateurs et agriculteurs) et les organisations de la société civile sensibles à la question de l'écologie (Gajac et Pelek, 2020, p.20). En tant qu'acteur de la société civile adoptant le statut d'acteur économique, les CCA peuvent émerger en dehors de la puissance publique et du marché, et se préserver grâce leur mode auto-gestionnaire.

À côté de la solidarité éprouvée par les individus dans le parc de Gezi et de la solidarité organisationnelle de plusieurs parties prenantes dans l'émergence des initiatives auto-gestionnaires, nous pouvons mentionner que la solidarité est au cœur d'un nouveau mouvement écologiste par le biais des CCA. À cet égard, il ressort que ces initiatives solidaires se sont diffusées sous le principe de partage des expériences et savoirs et ainsi, nous les retrouvons dans quasiment toutes les grandes métropoles en Turquie. À travers l'établissement de réseaux informels et inter-organisationnels, des solidarités réticulaires s'établissent à l'échelle des quartiers, des villes, des régions et du pays. Cette dynamique a même conduit à l'organisation de plusieurs journées d'information, de partage de savoirs et de sensibilisation. De la sorte, cette solidarité réticulaire vient renforcer leur espace social d'acteur au statut économique en tant que critique externe de la puissance publique et du marché. Loin de fonctionner sur elle-

même, ces initiatives montrent qu'elles sont ouvertes à leur environnement. Parmi certains des CCA, la solidarité transparait à un niveau transnational en adhérant à des réseaux européens ou intercontinentaux. Cet ancrage à des réseaux internationaux vient également enrichir leur pratique à travers les références et les concepts auxquels elles ont recours dans leur pratique et interrelation sociale.

Concernant ce premier point qui tend à montrer le caractère de la réciprocité multilatérale mise en place par les CCA, on doit mentionner que ces réseaux d'entraide urbain-rural, intra-urbain et inter-urbain s'appuient, malgré leur distanciation vis-à-vis des institutions représentatives classiques, à travers des liens personnels ou d'amitié sur des académiciens, les chambres professionnelles agricoles et les autorités locales. Il ressort que ces initiatives trouvent des ressources immatérielles à travers des conseils, le partage d'informations et de savoirs auprès d'individus et de ces institutions qui avaient déjà une position critique face aux orientations des politiques économiques en termes d'agriculture, de distribution et de consommation. De fait, ces initiatives trouvent certains supports indispensables dans leur phase de développement et de consolidation.

Sur ce registre institutionnel, leur relation au gouvernement et aux municipalités reste généralement controversée. Si certaines métropoles d'opposition au gouvernement convient, encore plus après les élections municipales de 2019, des initiatives dans le cadre de leur politique urbaine pour participer à des réunions ou à des projets urbains sur le thème de la consommation, de la souveraineté alimentaire et de l'environnement, elles ne les impliquent pas en général dans le processus de prise de décision et de mise en œuvre. Dans ce cas de figure, les métropoles tendent davantage à mettre en place une gouvernance publique (Petrella et Richez-Battesti, 2010, p.56) ou des politiques publiques en restant les maîtres d'ouvrage et d'œuvre tout en instituant des outils consultatifs avec la société civile et y compris avec les CCA.

A l'inverse, le gouvernement de l'AKP camperait sur une vision de l'environnement plus conventionnelle qui ne tend pas à réorienter les modèles productifs générateurs d'externalités négatives. Au contraire, les normes de production et de consommation du modèle agricole conventionnaliste sont valorisées à travers un productivisme intensif qui impacte socialement, économiquement et écologiquement les producteurs, et renforce la précarité des petits agriculteurs, les inégalités de genre et le cadre de vie des citoyens ruraux et urbains. De fait, le gouvernement de l'AKP et les pouvoirs publics locaux tendent d'une part à instituer des associations proches idéologiquement en s'appuyant sur des élites de base et à les médiatiser comme des réussites d'un développement durable et économique et d'autre part à considérer les initiatives solidaires autogestionnaires telles que les CCA comme des opposants.

En dépit de leur intérêt concernant les thèmes que porte la société civile autour des femmes, de l'écologie, de la démocratie, des animaux, des libertés et des droits, et de leur soutien aux organisations de la société civile, les municipalités d'opposition avaient une conception de l'économie sous le prisme du marché. Alors que certaines métropoles, dans les régions de Marmara et d'Égée, ont été à l'initiative de marchés biologiques, ces derniers tendaient à regrouper des agriculteurs convertis aux normes de la certification organique de produits agricoles qui posent question en termes de soutenabilité et d'accessibilité. Aussi, le cas d'une initiative municipale de la région égéenne dans les années 2010, ayant adopté une approche de démocratie participative réussie, illustre les enjeux de la gouvernance locale sur le plan économique et politique. Tout d'abord, cette initiative municipale a mis davantage en œuvre une logique productiviste du développement territorial et ensuite, elle s'est vue stopper par une décision du gouvernement (Köne et Kurtuluş, 2019).

Outre cette conception productiviste du secteur agricole, l'environnement en Turquie semble faire l'objet d'une polarisation entre les modernes et les conservateurs (Özler et Obach, 2018). À ce propos, les CCA soumis à un fort contrôle se font régulièrement inspecter par les services administratifs qui peuvent leur infliger des amendes pour tout manquement lié à la traçabilité de leurs produits. De la même façon, les autorités locales proches du gouvernement peuvent véhiculer des images et des idées péjoratives auprès de la population. De plus, une municipalité d'opposition tendrait à instituer par le haut depuis les dernières élections municipales de 2019 de nouveaux marchés écologiques, mais aussi le regroupement collectif de petits agriculteurs régionaux en faveur d'une transition écologique de leurs modèles de production. Outre l'intention de cette municipalité dont on ne peut pas exclure le caractère politique, c'est bien une gouvernance civique à travers les CCA qui semble en mesure aujourd'hui dans le domaine agricole et de la consommation d'enclencher un mouvement solidaire en termes de soutenabilité et d'accessibilité.

L'institutionnalisation solidaire et dyssimétrique de normes en faveur d'une soutenabilité

À travers une réciprocité multipartite, les CCA instituent une gouvernance civique ou citoyenne en faveur d'un système de production, de distribution et de consommation soutenable. Nous entendons ici comme modèle soutenable la transition de modèles de production agricole et de consommation plus respectueux de l'environnement.

En dehors de la production des normes de qualité institutionnelles étatiques et marchandes, les CCA proposent une alternative en termes de normes écologiques. De fait, ils sont en mesure d'établir une autorité et de démontrer une responsabilité citoyenne critique des normes institutionnelles. Ce processus non institutionnel de normes écologiques émanant de citoyens repose sur la confiance entre les différentes

parties prenantes. Ce principe de confiance pour certaines municipalités, opposées au gouvernement, n'était pas légitime, car elle ne reposait pas sur le système de certification organique. D'ailleurs, le cas de la municipalité déjà mentionné démontre qu'elle tend à substituer dans le cadre de sa politique de création de nouveaux marchés écologiques le principe de confiance que l'on trouve au sein des CCA par des règlements, des procédures et des contrôles. Malgré ces signes encourageants, ces initiatives municipales restent marginales au regard du mouvement des CCA en Turquie. Toutefois, il ressort que les municipalités d'opposition au gouvernement qui avaient une conception classique du modèle de production agricole même sous le registre de la certification organique tendent aujourd'hui à s'inspirer des CCA dans une transition d'une production agriculture soutenable et d'une consommation accessible, en restant les maîtres d'ouvrage et d'œuvre.

En revanche, la confiance établie entre les CCA et les producteurs fait l'objet d'une mutualisation entre les CCA permettant un partage d'informations sur les agriculteurs et le suivi collectif de la qualité des produits fournis par les agriculteurs dans leur relation partenariale. À ce titre, tous les CCA s'appuient sur un formulaire d'information lorsqu'ils envisagent de travailler avec un agriculteur. Il permet d'évaluer certains aspects des agriculteurs en termes de modèles de production (intensif, extensif), de pratiques respectueuses de l'environnement, d'approche de genre et de conditions salariales. Grâce à cette mutualisation, les CCA ont institutionnalisé un contrôle participatif et collectif concernant les règles établies entre les producteurs et eux pour alerter, informer collectivement du non-respect de principes liés à des pratiques de production ou de produits défectueux. Néanmoins, cet auto-contrôle d'approvisionnement de produits agricoles maintient au centre des relations avec les producteurs la confiance dans le sens où elle permet d'être auto-compréhensive face à

des problèmes rencontrés par les producteurs dans la conduite de leur culture, mais aussi d'accompagner ou de tolérer des écarts autour des règles établies collectivement.

De plus, les CCA vont régulièrement rendre visite, beaucoup moins depuis le début de la crise du Covid-19, aux producteurs afin de comprendre et d'échanger sur leurs méthodes de production et de trouver des solutions collectivement aux problèmes auxquels les producteurs sont confrontés et aux attentes des consommateurs des CCA. De la même manière, les producteurs sont conviés par les CCA à présenter leurs produits lors d'ateliers et à exposer leur modèle de production lors de séminaires en expliquant leur métier. L'ensemble de ces activités collectives ou bilatérales entre les CCA et les producteurs tend à consolider l'établissement de règles et de normes favorables à des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement et à répondre aux attentes des consommateurs d'accéder à des produits sains.

Bien entendu, ces initiatives de CCA qui tendent à favoriser une transition des modes de production, de distribution et de consommation font face à des imperfections qu'elles cherchent à résoudre telles que l'utilisation de colis pour transporter les produits agricoles des lieux de production aux CCA. D'ailleurs, le recours à ce mode de transport de colis peut être le point faible de ces alternatives avec un impact carbone plus important que la distribution classique marchande. Sur ce dernier point, des réflexions s'engagent au sein des CCA afin de privilégier un approvisionnement de produits agricoles auprès d'agriculteurs locaux et régionaux. Si les CCA sont définis principalement par l'absence d'intermédiaires ou un seul intermédiaire entre les consommateurs et les producteurs, mais aussi à travers un critère de distance (Prévoist, 2014) qui ne fait pas l'unanimité, certaines initiatives l'estiment à maximum à 150 km (Chiffolleau et *al.*, 2016, p.3), alors que de nombreux CCA en Turquie s'approvisionnent en produits agricoles sans vraiment tenir compte de ce second critère.

Il faut tout de même nuancer cette idée par le fait que les CCA se trouvent géographiquement dans des métropoles de tailles différentes. À ce titre, les métropoles comme Ankara, Izmir, Antalya, Adana, Izmir, Eskisehir permettent aux CCA de s'approvisionner pour certains produits agricoles dans leur environnement proche, même s'ils sont conduits pour d'autres produits agricoles à s'approvisionner à une distance relativement éloignée, c'est-à-dire, dans d'autres régions. Pour la métropole d'Istanbul, il est plus difficile aux CCA de s'approvisionner en respectant ce critère de distance même s'ils tendent de résoudre cette question en recherchant des producteurs dont le lieu de production est à proximité de leur environnement local ou régional.

Cette gouvernance civile en faveur d'une transition des modes de production, de distribution et de consommation soutenable ne doit pas laisser à penser que l'attente des consommateurs urbains exprimée par le biais des CCA est homogène en termes d'exigence d'une alimentation saine et de production écologique. À ce titre, on pourrait trouver des différences notables entre les coopératives et les communautés de consommateurs en ce qui concerne l'exigence de produits agricoles écologiques en termes de certification organique, de semences locales, d'utilisation de produits chimiques et de pratiques agricoles. Nous verrons dans la partie suivante que ces alternatives en faveur d'une transition écologique des modes de production, distribution et de consommation soutenable sont associées à des finalités multidimensionnelles telles que les enjeux sociaux, de genres, économiques et de territoire.

Vers une soutenabilité civique multidimensionnelle (démocratique, de genre, économique et territoriale)

À travers cet élan en faveur d'une transition de normes non institutionnelles écologiques de production, distribution et de consommation soutenable, nous sommes à

même de démontrer que les CCA sont en mesure à travers leur modèle économique et solidaire autogestionnaire d'avoir des impacts multidimensionnels.

En démocratisant un secteur d'activité économique comme le secteur agricole vers la soutenabilité, les CCA poursuivent différentes finalités incluant des enjeux sociaux, économiques, culturels et territoriaux. Ils internalisent les effets négatifs des politiques conservatrices du gouvernement d'AKP et de l'économie néolibérale. Toutefois, il serait déplacé de considérer que les CCA, et plus particulièrement les communautés et les coopératives de consommateur, seraient des nouveaux acteurs qui internalisent les externalités des politiques publiques et économiques. À ce titre, il faut noter que nombreux sont les producteurs (individuels ou coopératives) qui ont fait le choix depuis de nombreuses années d'orienter leur modèle de production vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Parmi eux, certains se sont rapprochés du système de certification organique et d'autres ont opté pour une agriculture écologique sans certification.

Par conséquent, le mouvement des CCA rend visible des pratiques marginales de producteurs ou de coopératives de producteur et leur permettent d'intégrer des circuits de distribution et d'accéder plus facilement aux consommateurs urbains. En plus de lutter contre la marginalisation des petits producteurs ou coopératives de producteur, ils peuvent accompagner les agriculteurs à adopter, même pour ceux qui ont fait le choix de la certification organique, un modèle de production écologique. Toutefois, l'impact socio-économique des CCA est multiple tant du point de vue des outils de production, des dynamiques villageoises que de reprises des exploitations agricoles. À ce titre, ils peuvent soutenir le projet d'ouvriers agricoles dans la reprise de leur coopérative de production, fermée en raison de la concurrence, et dans la création de leur propre emploi dans l'optique d'une production soutenable. Ils peuvent être solidaires d'un village dans

lequel les agriculteurs ont opté pour un modèle de production agricole respectueux de l'environnement et où les femmes sont pleinement intégrées au projet et même actrices dans un projet touristique d'accueil à la ferme. Certains agriculteurs ont été convaincus de reprendre l'exploitation familiale ou de se convertir à l'agriculture écologique après une récente installation en production conventionnelle.

Ces quelques exemples tendent à démontrer que les CCA permettent aux populations de vivre dans leur environnement, de soutenir l'emploi d'une coopérative autogestionnaire, d'embellir le cadre de vie et l'infrastructure d'un village et d'aider à l'installation de nouveaux agriculteurs. Toutefois, leur impact socio-économique touche également à la question des inégalités de genre. Alors que le taux d'activité des femmes est relativement faible en Turquie, et qu'elles assurent pour la plupart des tâches domestiques, le gouvernement d'AKP a renforcé une vision patriarcale de la société en s'immiscant dans la vie privée à travers un discours promouvant la natalité des femmes, condamnant les mœurs modernes et relâchant la lutte contre les violences faites aux femmes. De fait, si les CCA mettent l'accent sur un modèle de production, de distribution et de consommation écologique, certains CCA visent en priorité à soutenir les initiatives féminines individuelles et les coopératives de femmes.

Par conséquent, les CCA vont à l'encontre d'une vision conservatrice en luttant contre les inégalités de genre et en renforçant l'émancipation socio-économique des femmes. Cette dynamique envers les femmes prend également en compte les initiatives solidaires des femmes réfugiées syriennes et les femmes ouvrières agricoles saisonnières. Alors que les réfugiés syriens n'obtiennent que très rarement de permis de travail, ils constituent aujourd'hui pour l'économie turque un sous-secteur de l'économie informelle tout en bénéficiant d'un dispositif international relevant du social-assistancial conclu entre la Turquie et l'Europe. Ce sous-secteur informel semble exister dans le

domaine agricole, mais il ne concerne pas uniquement les réfugiés. Beaucoup d'ouvriers agricoles saisonniers, femmes et hommes, travaillent dans la région de la mer Noire dans des conditions extrêmement précaires au sein de petites exploitations agriculteurs contraintes elles-mêmes par des intermédiaires ou des compagnies étrangères⁵. De cette façon, les CCA participent à leur échelle à soustraire des ouvriers agricoles saisonniers au précarier, et particulièrement les femmes.

Si la dynamique territoriale est sous-jacente aux impacts socio-économiques à de nombreux producteurs (coopératives, communauté villageoise, producteurs individuels), il existe des cas de figure où les initiatives de producteurs sont au cœur de dynamiques territoriales. En plus d'adopter un modèle de production écologique, ils invitent comme dans la région de Marmara des producteurs dans leur proximité géographique à s'intégrer dans leur dynamique. De la même façon, une municipalité d'opposition, située dans la région de l'Anatolie orientale et dans une zone rurale, a insufflé le lancement d'une coopérative de développement vers un modèle de production écologique en intégrant un nombre très important d'agriculteurs villageois et en assurant à travers la vente de produits agricoles de qualité de meilleurs revenus et conditions de travail. En revanche, une initiative villageoise dans la région de Marmara où des femmes pouvaient réaliser des compléments de revenus en adoptant un mode de production biologique de leur culture de jardin a été récupérée par les autorités locales

5 Une « myriade de petits producteurs locaux, contraints de faire travailler dans des conditions difficiles des saisonniers kurdes ou arabes ». On estime à « 350 000 travailleurs saisonniers kurdes et arabes » (...) en « l'absence de sécurité sociale, de cotisations retraites » et/ou « le travail des enfants de moins de 16 ans est encore monnaie courante dans les vergers » de noisette, soit « "un tiers de la main d'œuvre entre 13 et 17 ans" ». Il ressort que « "c'est 85 livres turques pour les kurdes, 100 pour les Géorgiens, 115 pour les locaux" ». « L'impuissance des paysans (...) est aussi le fruit des politiques agricoles mises en œuvre par le gouvernement turc ». « Au premier rang des entreprises bénéficiaires de ces prix bas figure bien sûr Ferrero, de loin le premier acheteur de noisettes sur le marché turc ». Ce dernier avec « "ses équipes vont dans les villages, distribuent des sacs de jute, des engrais, des pesticides, des cartes [de] fuel" ». « (...) "Ferrero veut produire beaucoup et vite (...) avec une vision à court terme" ». « "Ferrero détermine, achète des noisettes pour lui-même, mais il en vend aussi aux autres grandes firmes européennes comme Nestlé" ». *Dans les champs turcs de noisetiers, le goût amer du Nutella*, 13 août 2019, Médiapart.fr.

proches de l'AKP, car elle remettait en cause les valeurs patriarcales et conservatrices des élites de base.

Conclusion

Les circuits courts alimentaires, en Turquie comme dans d'autres pays, démontrent leur capacité à favoriser la transition de modèle de production et de pratique de consommation soutenable et à démocratiser l'économie en faveur de l'égalité, de la justice économique et du droit à l'environnement. À cet égard, le gouvernement et la majorité des municipalités tendent à adopter une vision conventionnelle de l'environnement pour des enjeux économiques, mais aussi politiques. Concernant le volet politique, il ressort une certaine défiance de l'État vis-à-vis des CCA et pour les partis d'opposition, un intérêt plutôt instrumental en vue des échéances électorales. Néanmoins, ils se différencient entre eux en termes de valeurs et de principes pour promouvoir soit une gouvernance pro-gouvernementale conservatrice, soit une gouvernance plus inclusive en termes d'égalité, de genres et d'écologie. Sur le plan économique, les partis politiques restent aujourd'hui, mis à part l'initiative de quelques municipalités, dans une vision productiviste de l'agriculture et conventionnelle du développement durable. L'intérêt des partis politiques et des municipalités en se positionnant comme des acteurs institutionnels d'une gouvernance publique en faveur d'une transition soutenable et accessible pourrait s'expliquer en partie par le fait qu'ils sont soutenus par des fonds européens et d'organisations internationales. Finalement, si la gouvernance civique tend à être la seule alternative efficace, la polarisation de la question environnementale conduirait au fait que la société civile en Turquie n'est légitime qu'institutionnellement comme relais des tutelles politiques.

Bibliographie

- Adaman F., Akbulut B., et Arsel M., 2020, « The Political Economy of Environmental Policymaking in Turkey : A Vicious Cycle », dans Güneş Murat Tezcür (dir), *The Oxford Handbook of Turkish Politics*. En ligne : <https://www.oxfordhandbooks.com/view/10.1093/oxfordhb/9780190064891.001.0001/oxfordhb-9780190064891-e-24>. Consulté le 21 juillet 2021.
- Bayraktar S. U., 2006, *La démocratie participative locale. Le projet d'Agenda 21 local dans les villes turques*, Paris, Sciences Po Paris, Thèse de doctorat « Grand résumé », décembre.
- Bikmen F., Meydancıoğlu Z., 2006, *Civil society in Turkey and Era of Transition, CIVICUS report*, Istanbul, Third Sector Foundation of Turkey.
- Bucolo E., Laville J.-L., et Pleyers G., 2017, « Introduction », dans Jean-Louis Laville, Geoffrey Pleyers, Elisabetta Bucolo et Jose Luis Coraggio (dir), *Mouvements sociaux et économie solidaire*, Paris, Desclée de Brouwer, p.7-31.
- Demoustier D., Richez-Battesti N., 2010, « Introduction. Les organisations de l'économie sociale et solidaire : gouvernance, régulation et territoire », *Géographie, économie, société*, Vol.12, n°1, p.5-14.
- Dubuisson-Quellier S., 2009, *La consommation engagée*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Cheviron N., 2019, « Dans les champs turcs de noisetiers, le goût amer du Nutella », *Médiapart.fr*, Le mardi 13 août, p.1-7.
- Chiffolleau Y., Millet-Amrami S., et Canard A., 2016, « From Short Food Supply Chains to Sustainable Agriculture in Urban Food Systems : Food Democracy as a Vector of Transition », *Agriculture*, Vol. 6, n°57, p.1-18.
- Gajac O., Pelek S., 2020, « L'économie solidaire en Turquie et son écosystème : un avenir encore incertain », *Working paper CIRIEC*, n°2, p.1-34.
- Gajac O., Pelek S., 2019, « Solidarity Economy Initiatives in Turkey : From Reciprocity to Local Development? », *Review of Applied Socio-Economic Research*, Vol. 18, n°2, p. 30-42.
- Gajac O., 2018, « Desertion (Forced) and Reconstruction of Another Society », dans Adem Erdem Erbaş (dir), *Paradigms and Understanding Social Issues*, London, IJOPEC Publication (IJOPEC Publication, p.153-163.
- Gardin L., 2006, *Les initiatives solidaires. La réciprocité face au marché et à l'Etat*, Paris, Editions Eres.
- Gendron C., 2001, « Émergence de nouveaux mouvements sociaux économiques ». *Revue POUR*, n°172, p.175-181.
- Haeringer J., 2002, « Identifier les logiques institutionnelles », dans Fabrice Traversaz et Joseph Haeringer (dir), *Conduire le changement dans les associations d'action sociale et médico-sociale*, Paris, Dunod, p.19-53.
- Lagane J., 2011, « Du teikei à l'AMAP, un modèle acculturé », *Développement durable et territoires*, Vol. 2, n° 2, p.1-14. En ligne : <https://journals.openedition.org/developpementdurable/9013>. Consulté le 15 juillet 2021.
- Kadirbeylioğlu, Z., Konya N., 2017, « Alternative Food Initiatives in Turkey », dans Fikret Adaman, Bengi Akbulut et Murat Arsel (dir), *Neoliberal Turkey and Its Discontents, I.B.*, London-New York, Tauris, p.207-230.
- Kadirbeylioğlu Z., 2017, « The Impact of Power and Civic Engagement in the Decentralized Management of Natural Resources: the case of turkey », *Public Admin. Dev.*, Vol. 37, p.277-291.
- Kaygusuz K., et Kaygusuz A., 2002, « Renewable Energy and Sustainable Development in Turkey », *Renewable Energy*, Vol. 25, p.431-453.
- Köne A. Ç., Kurtulus G., 2019, « A Regional SSE Practice from Turkey Opportunities and Challenges to Scale up », *Draft Paper UNTFSSSE*, May, p.1-11.

- Massicard E., 2014, *Une décennie de pouvoir AKP en Turquie : vers une reconfiguration des modes de gouvernement ?*, Paris, Les études du CERI, 205.
- Olivier V., Coquart D., 2010, « Les AMAP : une alternative socio-économique pour des petits producteurs locaux ? », *Économie rurale*, Vol. 4-5, n°318-319, p.20-36. En ligne : <https://journals.openedition.org/economierurale/2793>. Consulté le 30 septembre 2021.
- Özler Ş. I., Obach B., 2018, « Polarization and the Environmental Movement in Turkey », *Journal of Civil Society*, Vol. 14, n° 4, p.311-327,
- Paker H., Adaman F., Kadirbeylioğlu Z., et Özkaynak B., 2013, « Environmental Organisations in Turkey : Engaging the State and Capital », *Environmental Politics*, Vol. 22, n° 5, p.760-778.
- Pelek S., Gajac O., 2020, « Solidarity Economics in Turkey : Its Ecosystem and Relations with Public Authorities », dans Fatih AYHAN (dir), *Local Governance and Regional Development: Current Perspectives*, Berlin, Peter Lang GmbH, p.107-121.
- Petrella F., Richez-Battesti N., 2010, « Gouvernance et proximité : des formes de participation et de coopération renouvelées ? Une observation sur l'accueil des jeunes enfants en France », *Géographie, économie, société*, Vol. 12, n°1, p.53-70.
- Prévost B., 2014, « Des circuits courts à la reterritorialisation de l'agriculture et de l'alimentation », *Revue internationale de l'économie sociale*, n°331, p.30-44. En ligne : <https://www.erudit.org/fr/revues/recma/2014-n331-recma01239/1023483ar/>. Consulté le 4 septembre 2021.
- Sadik Y., 2015, « Les combinatoires associatives au Maroc : une critique des typologies dominantes », dans Jean-Louis Laville et Anne SALMON (dir), *Associations et actions publiques*, Paris, Desclée de Brouwer, p.291-315.
- Şeni N., 2017, « Les conflits environnementaux en Turquie : expression d'insoumission », *Hérodote*, Vol. 165, n°2, p.131-142.
- Sue R., 2016, *La contre société*, Paris, Les liens qui libèrent.
- Svampa M., 2017, « La lutte contre l'extractivisme et la défense des biens communs », dans Jean-Louis Laville, Geoffrey Pleyers, Elisabetta Bucolo et Jose Luis Coraggio (dir), *Mouvements sociaux et économie solidaire*, Paris, Desclée de Brouwer, p.35-64.
- Toumarkine A., 2005, « Les protestations écologistes en Turquie dans les années 1990 », dans Gilles Dorronsoro (dir), *La Turquie conteste. Mobilisations sociales et régime sécuritaire*, Paris, CNRS éditions, p.69-88.
- Turan E., Günoğan A. C., 2017, « The Post-politics of the Green Economy in Turkey : Reclaiming the Future? », *Journal of Political Ecology*, Vol. 24, n°1, p. 277-295. En ligne : <https://journals.librarypublishing.arizona.edu/jpe/article/id/1998/>. Consulté le 12 juillet 2021.
- Türkmen B., 2016, « L'individualisme solidariste des actrices de Gezi et l'émergence de nouveaux sujets », *Agora débats/jeunesses*, Vol. 73, n°2, p.119-133.
- Yalcin-Riollet M., 2016, « Du rôle de l'internationalisation dans la circulation des dispositifs participatifs. Le cas de l'agenda 21 local en Turquie », *Participations*, Vol. 14, n°1, p.153-176.
- Yildirim H., 2017, *Approche écosystémique et institutionnelle du développement durable territorial : Le panier de services écosystémiques dans la Péninsule de Karaburun (Turquie)*, Montpellier, Université de Montpellier, Thèse de doctorat, décembre.